

10.3 BALLON DANS LE FILET

- 10.3.1 Un ballon envoyé dans le filet peut être repris dans le cadre des trois touches de l'équipe. (Règle 9.1)
- 10.3.2 Si le ballon déchire les mailles du filet ou le renverse, l'échange de jeu est annulé et rejoué.

11. JOUEUR AU FILET

11.1 FRANCHISSEMENT AU-DESSUS DU FILET

- 11.1.1 Au contre, il est permis de toucher le ballon de l'autre côté du filet à condition que le joueur ne gêne pas le jeu de l'adversaire, avant ou pendant sa frappe d'attaque (Règle 14.1 et 14.3).
- 11.1.2 Après la frappe d'attaque, le joueur est autorisé à passer la main de l'autre côté du filet, à condition que le contact du ballon ait eu lieu dans son propre espace de jeu.

11.2 PÉNÉTRATION SOUS LE FILET

- 11.2.1 Il est permis de pénétrer dans l'espace adverse sous le filet, à condition de ne pas gêner le jeu de l'adversaire.
- 11.2.2 Pénétration dans le camp adverse, au delà de la ligne centrale :
- 11.2.2.1 Il est permis de toucher le camp adverse avec un (les) pied(s) ou une (les) main(s), à condition qu'au moins une partie du pied/des pieds ou de la main/des mains en question demeure en contact direct avec (ou juste au dessus de) la ligne centrale.
- 11.2.2.2 Il est interdit de toucher le sol du camp adverse avec toute autre partie du corps.
- Pour les compétitions FIVB, mondiales et officielles, toucher le terrain de jeu de l'adversaire avec n'importe quelle partie du corps située au-dessus du pied est autorisée pour autant que cela ne gêne pas le jeu de l'adversaire.*
- 11.2.3 Un joueur peut pénétrer dans le camp adverse après que le ballon ait été déclaré hors jeu (Règle 8.2).
- 11.2.4 Un joueur peut pénétrer dans la zone libre du côté du camp adverse, à condition de ne pas gêner le jeu de l'adversaire.

11.3 CONTACT AVEC LE FILET

- 11.3.1 Le contact du filet par un joueur n'est pas une faute, sauf s'il gêne le déroulement du jeu. (Règle 11.4.4, 23.3.2.3c, 24.3.2.3)
- 11.3.2 Les joueurs peuvent toucher les poteaux, câbles et tout autre objet en dehors des antennes, y compris le filet lui-même, pour autant que cela ne gêne pas le jeu.
- 11.3.3 Il n'y a pas de faute si le ballon envoyé dans le filet provoque le contact du filet avec un joueur adverse.

11.4 FAUTES DU JOUEUR AU FILET

- 11.4.1 Un joueur touche le ballon ou un adversaire dans l'espace adverse avant ou pendant la frappe d'attaque de l'adversaire.
- 11.4.2 Un joueur gêne le jeu de l'adversaire en pénétrant dans l'espace adverse sous le filet.
- 11.4.3 Le(s) pied(s) d'un joueur pénètre(nt) complètement dans le camp adverse.
- 11.4.4 Un joueur interfère sur le jeu de l'adversaire (entre-autres):
- en touchant la bande blanche supérieure du filet ou les 80cm du haut de l'antenne durant son action de jouer le ballon ou
 - en prenant appui sur le filet en même temps qu'il joue le ballon ou
 - en se créant un avantage sur l'adversaire ou
 - en réalisant une action qui entrave la tentative d'un adversaire de jouer le ballon.

23.2 **AUTORITÉ**

- 23.2.1 Le premier arbitre dirige le match du début à la fin. Il a autorité sur tous les membres du corps arbitral et les membres des équipes.
Pendant le match, les décisions du premier arbitre sont souveraines. Il est autorisé à annuler les décisions des autres membres du corps arbitral s'il juge qu'elles sont erronées.
Le premier arbitre peut même remplacer un membre du corps arbitral qui ne remplit pas correctement ses fonctions.
- 23.2.2 Le premier arbitre contrôle aussi le travail des ramasseurs de ballons, des essuyeurs et des balayeurs.
- 23.2.3 Le premier arbitre a un pouvoir de décision sur toutes les questions du jeu, y compris celles qui ne sont pas prévues par les Règles.
- 23.2.4 Le premier arbitre ne doit pas autoriser la discussion de ses décisions.
Cependant, à la demande du capitaine de jeu, le premier arbitre donnera des explications sur l'application ou l'interprétation des Règles sur lesquelles il a fondé sa décision.
Si le capitaine de jeu n'est pas d'accord avec les explications du premier arbitre et choisit de contester une telle décision, il doit immédiatement réserver son droit d'enregistrer cette réclamation dès la fin du match. Le premier arbitre doit autoriser ce droit au capitaine de jeu (*Règles 5.1.2.1 et 5.1.3.2*).
- 23.2.5 Le premier arbitre a la responsabilité de décider avant et pendant le match si l'aire de jeu, l'équipement et les conditions permettent ou non le jeu.

23.3 **RESPONSABILITÉS**

- 23.3.1 Avant le match, le premier arbitre :
- 23.3.1.1 inspecte les conditions de l'aire de jeu, les ballons et les autres équipements;
 - 23.3.1.2 effectue le tirage au sort en présence des capitaines d'équipe;
 - 23.3.1.3 contrôle l'échauffement des équipes.
- 23.3.2 Pendant le match, le premier arbitre est autorisé à :
- 23.3.2.1 donner un avertissement aux équipes;
 - 23.3.2.2 sanctionner les comportements incorrectes et les retards de jeu;
 - 23.3.2.3 décider :
 - a) des fautes du joueur au service et de positions de l'équipe au service, y compris l'écran,
 - b) des fautes de touche du ballon,
 - c) des fautes au-dessus du filet et sur sa partie supérieure,
 - d) des attaques fautives du libéro ou d'un joueur arrière,
 - e) de la frappe d'attaque effective faites par un joueur sur un ballon situé au-dessus du filet venant d'une passe haute faite avec les doigts et effectuée par le libéro dans sa zone d'attaque,
 - f) du franchissement complet par le ballon de l'espace inférieur situé sous le filet,
 - g) du contre effectif d'un joueur arrière ou d'une tentative de contre du libéro.
- 23.3.3 Il vérifie et signe la feuille de match à la fin du match.

24. **SECOND ARBITRE**

24.1 **EMPLACEMENT**

Le second arbitre remplit ses fonctions debout, hors du terrain de jeu, à proximité du poteau situé du côté opposé et en face du premier arbitre (*Fig. 10*).

24.2 **AUTORITÉ**

- 24.2.1 Le second arbitre est l'assistant du premier arbitre, mais a aussi son propre champ de compétence (*Règle 24.3*).
Le second arbitre peut remplacer le premier arbitre si celui-ci devient incapable d'assurer sa tâche.
- 24.2.2 Le second arbitre peut aussi, sans siffler, signaler les fautes hors de sa compétence, mais il ne doit pas insister auprès du premier arbitre.

- 24.2.3 Le second arbitre contrôle le travail du/des marqueur(s).
- 24.2.4 Le second arbitre contrôle les membres des équipes sur le banc de touche et rapporte au premier arbitre tout comportement incorrect.
- 24.2.5 Le second arbitre contrôle les joueurs dans l'aire d'échauffement (*Règle 4.2.3*).
- 24.2.6 Le second arbitre autorise les interruptions, en contrôle la durée et repousse les demandes non fondées.
- 24.2.7 Le second arbitre contrôle le nombre des temps-morts et des remplacements utilisés par chaque équipe et signale au premier arbitre et à l'entraîneur concerné le 2e temps-mort et les 5e et 6e remplacements de joueurs.
- 24.2.8 En cas de blessure d'un joueur, le second arbitre autorise le remplacement exceptionnel (*Règle 15.7*) ou accorde un temps de récupération de 3 minutes (*Règle 17.1.2*).
- 24.2.9 Le second arbitre vérifie l'état du sol, principalement dans la zone avant. Il vérifie aussi pendant le match que les ballons remplissent toujours les conditions réglementaires.
- 24.2.10 Le second arbitre contrôle les membres des équipes dans les aires de pénalité et rapporte au premier arbitre tout comportement incorrect (*Règle 1.4.5 et 21.3.2*).

24.3 RESPONSABILITÉS

- 24.3.1 Au commencement de chaque set, au changement de camps dans le set décisif et chaque fois que c'est nécessaire, le second arbitre vérifie que les positions effectives des joueurs sur le terrain correspondent à celles portées sur les fiches de position.
- 24.3.2 Pendant le match, le second arbitre décide, siffle et signale :
- 24.3.2.1 la pénétration dans le terrain adverse et l'espace sous le filet (*Règle 11.2*);
 - 24.3.2.2 les fautes de position de l'équipe en réception (*Règle 7.5*);
 - 24.3.2.3 les fautes de contact par le joueur du filet dans sa partie inférieure, ou celles de contact de l'antenne située de son côté (*Règle 11.3.1*);
 - 24.3.2.4 tout contre effectif effectué par un joueur de la ligne arrière ou une tentative de contre du Libéro, ou une attaque fautive effectuée par un joueur arrière ou par le libéro,
 - 24.3.2.5 le contact du ballon avec un objet extérieur;
 - 24.3.2.6 le contact du ballon avec le sol lorsque le premier arbitre n'est pas en position de juger ce contact;
 - 24.3.2.7 le contact du ballon avec l'antenne situé de son côté.
- 24.3.3 A la fin du match, il signe la feuille de match.

25. MARQUEUR

25.1 EMPLACEMENT

Le marqueur remplit ses fonctions assis à la table de marquage située du côté opposé et en face du premier arbitre (*Fig. 10*).

25.2 RESPONSABILITÉS

Il tient la feuille de match conformément aux Règles en coopérant avec le second arbitre.

Il utilise un buzzer ou tout autre signal sonore pour donner des signaux aux arbitres sur la base de ses responsabilités.

- 25.2.1 Avant le match et le set, le marqueur :
- 25.2.1.1 inscrit les données du match et des équipes selon les procédures en vigueur et recueille les signatures des capitaines et des entraîneurs;
 - 25.2.1.2 enregistre les formations de départ de chaque équipe à partir des fiches de position;
- S'il ne reçoit pas à temps les fiches de position, il doit en informer immédiatement le second arbitre;
- 25.2.2 Pendant le match, le marqueur :
- 25.2.2.1 enregistre les points marqués;
 - 25.2.2.2 contrôle l'ordre de rotation au service et signale à l'arbitre toute erreur immédiate-

| RULE NO. | NEW RULE | NEW WORDING | DETAILS |
|--|----------|-------------|---|
| 1.4.4 | | ✓ | Libero Replacement Zone (a new paragraph to describe it). |
| 3.1 | | ✓ | ...For int'l competitions – inside pressure of ball in psi , no longer in mbars. |
| 4.1.1 | | ✓ | ...for FIVB and World competitions for Seniors, a team may consist of a maximum of 14 players |
| 4.3.3 | | ✓ | ...For FIVB World and Official competitions, players' jerseys must be numbered from 1 to 20. |
| 5.1.2.3 | | ✓ | Add: " In the absence of the coach "... to request TOs and ... |
| 5.3.2 | | ✓ | Re-worded: "Should... (add:) for any reason including sanction... functions ... (add:) for the duration of the absence. |
| 6.1.3 | | ✓ | Rally and completed rally Add: " A completed rally...award of a point " |
| 7.5.4.1 | | ✓ | Re-worded: " Sanctioned with a point and service to the opponent " (also rules 7.7.1.1, 7.7.2, 15.9.2.1, 16.2.3, 21.3.1). |
| 9.1.3 | | ✓ | Re-worded: In order to hit the ball |
| 10.1.3 | | ✓ | The ball... through the lower space... completely crossed the vertical plane |
| 11.4.3 | | ✓ | Re-worded: A player's foot penetrates completely into the opponent's court |
| 11.3.1 11.3.2 11.4 shown on YouTube videoclip | ✓ | | Contact with the net by a player is not a fault unless it interferes with play ...Touching the top band, the top 80 cm of the antenna, taking support from net, making actions which hinder an opponent's legitimate attempt to play the ball... Players may touch the post... including the net itself... outside antenna...provided not interfere... |
| 13.2.3 | | ✓ | Re-worded:... back row... part of the ball is lower than the top of the net. |
| 14.1.1 | | ✓ | Detail: Blocking... regardless of the height of the ball contact ... part of the body must be higher than the top of the net. |
| 22.2.3.1 22.2.3.2 22.2.3.3 22.2.3.4 | ✓ | | Attack-hit fault or blocking fault by back-row or Libero player, both referees whistle and indicate. (However, Libero fault as a result of setting the ball is whistled by R1 only). |
| 22.3.2.3 24.3.2.4 | ✓ | | R1 and R2 both whistle and signal back row attack or back row block (also 24.3.2.4). |
| 23.3.2.3 8.4.5 | | ✓ | R1 only ...determines and whistles the ball crossing completely at the lower space under the net. |
| Hand Signal #22 | ✓ | | Server foot fault...point to the end line. |